



Genève, le 3 février 2011

AUX EMPLOYE-E-S AUXILIAIRES DE DNATA

La négociation de la convention collective de travail (CCT) concernant spécifiquement le personnel auxiliaire va commencer. Vos conditions de travail futures en dépendent.

Nous devons établir ensemble le cahier de revendications à présenter à votre direction et définir les priorités que porteront les syndicats durant cette négociation.

Au-delà des questions relatives aux salaires et aux indemnités nous trancherons si oui ou non le personnel auxiliaire revendique que Dnata lui garantisse par contrat un nombre minimum d'heures de travail par semaine et dans quelle mesure il est disposé à accepter des contraintes en matière de choix des horaires de travail.

Pour cela, nous vous invitons à participer à une

ASSEMBLEE SYNDICALE
le lundi 14 février à 14h00 à la salle de presse AIG
(niveau départ, au centre du bâtiment derrière les guichets de check-in)

Cette assemblée sera aussi l'occasion d'élire des délégués syndicaux pour vous représenter lors de ces négociations. Si vous êtes intéressés par cette fonction, prenez contact sans attendre avec les syndicats.

L'assemblée est ouverte à tous, que vous soyez syndiqué ou non. Dans l'attente de vous revoir, recevez nos meilleures salutations.

Yves Mugny
Secrétaire syndical SSP
y.mugny@sspge.ch

Simon Descombes
Secrétaire syndical SIT
sdescombes@sit-syndicat.ch